Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERA DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE DID: 059-215903691-20241209-20241202_14-DE

Publié le

NOMBRE:

de Conseillers en exercice 27

de présents 19

de votants 26

L'an deux mil vingt quatre

Le deux décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation

légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE **LOHBERGER**

Etaient présents : P. BAUDRIN C. COLLET G. COLLET JM. DELANNOY B. MERESSE JC. REZIGA C. RIFF A. DEVEMY MP. THUILLET C. DESROUSSEAUX V. PORQUET H. DUMOULIN S. SPOTO C. MERCIER H. LEDOUX L. BLONDEAU G. MONTAY S. GLINEUR S. PIROTTE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 09/12/2024

Etaient excusés: B. LE MAIGNENT L. PHILIPPE C. GRAND A. MALABOEUF F. COQUELET D. RAMEZ A. AIT BAHA I. PLOUVIER

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 26/11/2024

Procurations respectives à: G. COLLET C. MERCIER GLINEUR C. COLLET H. LEDOUX P. BAUDRIN JM. DELANNOY

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Par délibération du 04 décembre 2023, la majorité de l'assemblée locale a souhaité que la mise à disposition de la salle Lohberger s'acquitte d'une contribution financière. Le montant de cette contribution pour frais d'occupation a été fixé par demi-journée ou soirée à dater du 1er janvier 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte les propositions suivantes applicables avec effet au 1er janvier 2025.

	TARIFS 2024		TARIFS 2025	
Salle LOHERGER	Été	Hiver	Été	Hiver
Pour réception à l'issue de funérailles, vin d'honneur sans repas - limité à 50 personnes	210,00€	262,50 €	214,00 €	268,00 €
Examen code de la route EXACODE – par séance	30,00 €		31,00€	

Les montants des locations, des arrhes et des coûts de matériels ou vaisselles seront versés entre les mains de SGC de Valenciennes, à Monsieur le Percepteur de VALENCIENNES, sur émission d'un titre de recettes à l'article 752 du budget communal.

Vote: 4 abstentions et 22 pour

Fait en séance les jour, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme,

MAING\ le 09/12/2024

La Directrice Générale des Services,

I. SERAŘI